



Le Permis BOÎTE AUTOMATIQUE

Le permis automatique appelé permis BEA (Boîte à Embrayage Automatique), permet de conduire les véhicules qui ne sont pas équipés de pédale d'embrayage.

Les véhicules automatiques sont courants et sont généralisés pour les modèles Hybrides ou Electriques.

QUI PEUT PASSER SON PERMIS AUTOMATIQUE ?

Tout le monde peut passer son permis en automatique. Il n'y a pas de contre-indication.

QUELS CRITÈRES PEUVENT M'ORIENTER VERS LE PERMIS AUTOMATIQUE ?

Si vous vous reconnaissez dans les affirmations suivantes, n'hésitez pas à vous inscrire en permis automatique (ou à modifier votre forfait s'il était initialement sur voiture mécanique) :

- L'utilisation de la boîte de vitesse, la synchronisation de la boîte et de l'embrayage vous inquiètent !
- Vous redoutez les démarrages en côte ou vous n'y arrivez pas sur véhicule mécanique !
- Vous préférez garder toute votre attention sur la route et l'environnement extérieur de la conduite!
- L'idée de caler est insurmontable et tenir l'embrayage pendant votre créneau est votre hantise !
- Vous ne souhaitez tout simplement pas vous compliquer avec l'aspect mécanique du véhicule !
- Vous souhaitez passer le permis en automatique car c'est moins cher et plus simple qu'en formation mécanique puis passer une régularisation !
- Votre prochaine voiture est une automatique !
- Vous partez dans un pays dans lequel les véhicules automatiques sont majoritaires !
- Vous avez un handicap à la jambe gauche par exemple et le médecin de la visite médicale de la Préfecture vous dirige vers un véhicule automatique !

UNE FORMATION MOINS COÛTEUSE

L'aspect mécanique étant restreint dans l'apprentissage sur automatique, le nombre d'heure de formation s'en voit d'autant réduit. La concentration se porte plus rapidement sur l'extérieur de véhicule et sur son environnement. L'assimilation des situations de conduite et l'application du code de la route en circulation arrive plus tôt dans la formation et permet d'utiliser un maximum des heures pratiques à cet effet. Il faut donc moins d'heures de conduite ce qui engendre une baisse du coût de la formation.

UN TAUX DE RÉUSSITE SUPÉRIEUR

Le jour de l'examen, les fautes et le stress dû aux mauvaises manipulations mécaniques (calage, démarrage en côte, reprise première ratée, oubli du passage de la 5ème vitesse sur autoroute, etc) sont évincés et permettent d'accéder plus facilement à la réussite du permis de conduire.

COMMENT ET QUAND CONDUIRE UNE VOITURE À BOITE MANUELLE ?

3 mois après l'obtention de votre Permis BEA vous pourrez passer une formation de 7 heures en auto-école. A l'issue de cette formation nous vous délivrerons une attestation qui vous permettra de faire modifier votre permis de conduire en Préfecture